

La pénurie de jeunes généralistes persiste

Le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) publie, comme tous les trois ans, un check-up du système de santé belge, élaboré en collaboration avec l'Inami et l'Institut scientifique de santé publique (ISP). Selon la 3^e édition de cette étude, une grande majorité des Belges se sent en bonne santé (78 %). Mais notre système de santé présente plusieurs lacunes. L'étude a repéré pas moins de 34 signaux d'alarme.

C'est ainsi que le KCE fait part

de son inquiétude quant à la disponibilité des médecins généralistes et des infirmiers, affirmant que la proportion de nouveaux médecins généralistes diplômés n'atteint pas les quotas fixés par la Commission de planification. En 2013, ils étaient 2,95 pour 1.000 habitants alors que la moyenne européenne affiche une valeur supérieure : 3,45 médecins par millier de patients potentiels. Le constat est identique pour les infirmiers : 9,51 en Belgique contre 10,77 en Europe (toujours pour 1.000 habitants).

Les régions rurales souffrent davantage que les régions urbaines de cette pénurie. Le KCE note que le nombre de médecins diplômés est en augmentation : on avait distribué 10,2 diplômes pour 100.000 habitants en 2014 contre 7,1 en 2008. Mais ce chiffre ne doit pas cacher un problème critique : la part de jeunes diplômés qui choisissent la médecine générale est insuffisante. Ils n'étaient que 28 % en 2013, alors qu'il en faudrait 40 %.

La pénurie de généralistes est confirmée

SANTÉ Le KCE craint des problèmes dans les soins de première ligne

- Le KCE, l'Inami et l'Institut scientifique de santé publique présentent un check-up de notre système de soins.
- Ils mettent notamment en lumière la distorsion entre « sur-diplomation » de médecins et pénurie de généralistes.

Le Belge n'a guère à se plaindre de son système de santé, largement pris en charge par les pouvoirs publics. Contrairement aux idées reçues, il ne s'en plaint d'ailleurs guère. Ils sont près de 8 sur 10 à s'estimer en bonne santé, soit plus que la moyenne de l'Union européenne. Le Belge moyen se dit aussi « satisfait de ses contacts avec le système de santé, en particulier en ambulatoire ». C'est ce qui ressort du « check-up du système de santé belge » élaboré par le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), l'Inami et l'Institut scientifique de santé publique. L'examen de l'ensemble des données livre toutefois un tableau plus nuancé, laissant la place

à quelques indicateurs préoccupants.

Ce « check-up » fait partie d'un vaste travail européen permettant, tous les trois ans, de comparer notre système à celui des voisins. A cet égard, les nuances peuvent se résumer en un chiffre : 34. Trente-quatre indicateurs (sur les 106 analysés) présentent des valeurs en forme de signal d'alarme. Impossible de les détailler ici. Par contre, quelques-uns constituent d'intéressants échos à la polémique de ces derniers mois sur les quotas de médecins agréés Inami et sur l'accès aux études de médecine.

Des semaines d'attente...

En effet, pour évaluer la qualité de notre système de soins de santé on mesure notamment l'accessibilité des soins. On parle alors de contribution personnelle et de report éventuel de soins pour raisons financières. On parle aussi de disponibilité de personnel qualifié. Le rapport du KCE aborde cette donnée sous différents aspects, donnant des gages tantôt aux tenants de la politique fédérale de restriction, tantôt au citoyen qui patiente parfois longuement devant les portes des cabinets médicaux.

Ainsi, on peut voir les choses sous

l'angle de la densité des médecins en activité en Belgique. En 2013, ils étaient 2,95 pour 1.000 habitants alors que la moyenne européenne affiche une valeur supérieure : 3,45 médecins par millier de patients potentiels. Notons au passage que la densité d'infirmiers souffre

de la même distorsion : 9,51 en Belgique contre 10,77 en Europe (toujours pour 1.000 habitants). Les régions rurales souffrent davantage que les régions urbaines de cette pénurie.

On peut tout aussi bien voir les choses sous l'angle du délai d'attente. On sait désormais que plus de 38 % de la population sollicitant un rendez-vous chez un médecin spécialiste a dû attendre minimum deux semaines avant de franchir sa porte. Vu sous l'angle spécifique de la santé mentale, on reste dans la même proportion mais le délai d'attente est de plus de... quatre semaines pour un premier contact (à mettre en relation peut-être avec d'autres indicateurs préoccupants, lire ci-contre).

On peut enfin examiner le sujet sous l'angle des quotas fédéraux (cette politique de restriction de l'accès à la profession qui conditionne le contingentement

ment des études de médecine). Contrairement aux idées reçues, le nombre de médecins diplômés a suivi une courbe ascendante. Alors qu'en 2008 on distribuait 7,1 diplômes pour 100.000 habitants, en 2014 on était à 10,2. En terme absolu, les données jouent plutôt au yoyo : alors qu'en 2003 on a diplômé près de 1.200 jeunes médecins, ils n'étaient plus que 835 l'année suivante (effet immédiat du numerus clausus strictement appliqué cette année-là) tout en atteignant le sommet de 1.289 en 2014 (conséquence d'un numerus clausus mal appliqué, particulièrement côté franco-

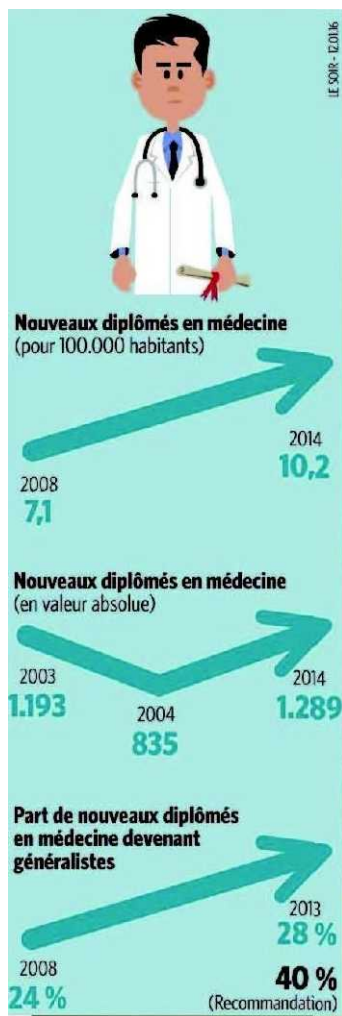
phone).

Il subsiste pourtant un problème de taille : la part de jeunes diplômés disposés à s'orienter vers la médecine générale est insuffisante. La commission de planification de l'offre médicale estime que la proportion de généralistes parmi les

diplômés devrait atteindre 40 %. Or, en dépit d'efforts de sensibilisation qui l'a fait passer de 24 % en 2008 à 28 % en 2013, le taux reste largement insuffisant pour renouveler un secteur où des départs massifs sont annoncés ces prochaines années. « En conséquence, s'in-

quiète le KCE, l'âge moyen du groupe des généralistes est aujourd'hui le plus élevé de toutes les spécialités ». Et de conclure : « Les indicateurs sur la force de travail actuellement disponible en médecine générale et en soins infirmiers mettent en question la capacité de la Belgique à gérer les changements démographiques », dit le KCE. S'agissant plus particulièrement des généralistes il insiste : « Si cette situation se prolonge, elle risque de provoquer très rapidement des problèmes dans le fonctionnement des soins de première ligne. » ■

ERIC BURGRAFF



EN CHIFFRES

18 %

L'accessibilité du système de santé est assurée par l'existence d'une couverture universelle et d'un double filet de sécurité sociale (maximum à facturer, intervention majorée pour les plus fragiles). Par contre, la part du coût à assumer par le patient - 18 % - reste élevée en comparaison avec ce qui se pratique dans d'autres pays européens.

88,3 %

Le taux de survie à 5 ans après un diagnostic de cancer du sein ou de cancer colorectal s'élève respectivement à 88,3 % et 64,8 % pour les patients diagnostiqués en 2008. En comparaison avec des patients diagnostiqués en 2004, le taux de survie est resté stable pour le cancer du sein et a connu une progression modérée pour le cancer colorectal. Une augmentation notoire de la survie est observée plus spécifiquement chez les patients atteints d'un cancer colorectal au stade II ou III.

71

Certains indicateurs touchant à la santé mentale et aux soins psychiatriques sont inquiétants : le taux de suicide reste élevé, les hospitalisations psychiatriques continuent à progresser, et la prise d'antidépresseurs augmente. On sait par exemple que le chiffre de 71 doses journalières d'antidépresseurs est considérablement plus élevé que la moyenne européenne de 64,6 doses. S'ajoutent à cela de longs délais d'attente (plus de 4 semaines pour 37 % des demandeurs) pour le 1^{er} contact avec un centre de santé mentale, ce qui pose la question de l'accessibilité

de ces services.

10,2 %

Les dépenses de santé totales sont légèrement supérieures à la moyenne de 15 pays de l'Union européenne. Elles représentent 10,2 % du PIB et sont financées principalement par le secteur public (78 %). En termes réels, les dépenses de santé par habitant sont restées inchangées depuis 2011.